



FORUM RENCONTRE
Ecole Centrale de Lille
Cité Scientifique – CS 20048
59651 Villeneuve D'Ascq Cedex - France
Tel – 03 59 03 11 35
Tel – Présidente : 06 15 50 14 31
Tel – Secrétaire : 06 86 66 85 29
e-mail : contact@forum-rencontre.fr
web : forum-rencontre.fr

Bordereau d'inscription – Forum Rencontre 2019

Attention, il s'agit du bordereau d'inscription des entreprises partenaires de Centrale Lille

Contact

Nom de la société :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Site internet :

Personne à contacter :

Téléphone :

Email :

Votre choix de stand

Taille du stand	17 Octobre 2019
9m ²	<input type="checkbox"/> 1500€ (1800€ TTC)
12m ²	<input type="checkbox"/> 1800€ (2160€ TTC)
15m ²	<input type="checkbox"/> 2100€ (2520€ TTC)
18m ²	<input type="checkbox"/> 2400€ (2880€ TTC)

*NB : Tous les stands ont une **profondeur de 3m** et sont par défaut pourvus de deux ou trois cloisons, de moquette et de raidisseurs maintenant un éclairage (hauteur d'environ 2,50 m).*

Pour rappel la prestation de base comprend :

- Le stand
- Le mobilier, que vous pourrez choisir une fois l'inscription validée
- Une fiche signalétique dans le book de présentation des entreprises
- Un repas le midi pour les exposants (soumis à conditions, voir le règlement)

- Nous souhaitons un stand nu** (sans éclairage et sans raidisseurs dans la mesure du possible. Les cloisons et a moquette resteront. Le coût est inchangé)



FORUM RENCONTRE
Ecole Centrale de Lille
Cit  Scientifique – CS 20048
59651 Villeneuve D’Ascq Cedex - France
Tel – 03 59 03 11 35
Tel – Pr sidente : 06 15 50 14 31
Tel – Secr taire : 06 86 66 85 29
e-mail : contact@forum-rencontre.fr
web : forum-rencontre.fr

Nos prestations annexes

Les prestations annexes peuvent  tre prises en compl ment de notre prestation de base ou ind pendamment de celle-ci.

Prestation	Prix avec stand	Prix sans stand
Fiche signal�tique en quadrichromie dans le book	Inclus	<input type="checkbox"/> 400� (480� TTC)
Insertion d’une publicit� en quadrichromie dans le book	<input type="checkbox"/> 500� (600� TTC)	<input type="checkbox"/> 800� (840� TTC)
Deuxi�me ou troisi�me de couverture	<input type="checkbox"/> 600� (720� TTC)	<input type="checkbox"/> 1000� (1200� TTC)
Quatri�me de couverture	<input type="checkbox"/> 800� (960� TTC)	<input type="checkbox"/> 1200� (1440� TTC)
Sponsors des mallettes Forum (distribu�es � tous les visiteurs du Forum Rencontre)	<input type="checkbox"/> 900� (1080� TTC)	<input type="checkbox"/> 1200� (1440� TTC)

R glement et facturation

Total g n ral (Hors Taxes)

Le r glement reformul  de 50 % de la somme totale, devra  tre effectu  avant le 30 septembre 2018   l’ordre du Forum Rencontre. Une facture vous sera envoy e d s la r ception du bordereau. Les tarifs indiqu s s’entendent NET et ne comprennent pas les commissions d’urgence.

Mention particuli re   faire apparaitre sur la facture (exemple : num ro d’un bon de commande) :

.....
.....

Nous acceptons que les images prises lors du Forum, Rencontre soient utilis es   des fins promotionnelles de celui-ci ou de l’une des  coles partenaires.

Informations pour la facturation

Soci t    facturer :

Adresse :

Code postal : Ville :

Fait   : Le

Cachet et signature :



FORUM RENCONTRE

Ecole Centrale de Lille
Cité Scientifique – CS 20048
59651 Villeneuve D'Ascq Cedex - France

Tel – 03 59 03 11 35

Tel – Présidente : 06 15 50 14 31

Tel – Secrétaire : 06 86 66 85 29

e-mail : contact@forum-rencontre.fr

web : forum-rencontre.fr

Règlement de la manifestation

Article 1 : Le présent contrat a pour objet de définir les modalités d'inscription et les conditions de participation au Forum Rencontre, qui se déroulera le jeudi 17 octobre 2019 dans les locaux de l'Ecole Centrale de Lille

Article 2 : La présente souscription permet à la société exposante de s'installer pour une journée, sur le stand qui lui sera attribué. L'inscription ne sera prise en compte qu'après réception de ce contrat dûment rempli.

Article 3 : 50% de la somme due doit être réglée au plus tard le 30 septembre 2019*. Cette somme fait office de réservation et reste acquise au Forum Rencontre en cas de désistement de la société exposante. Le solde doit être réglé au plus tard le 17 novembre 2019* (30 jours après l'évènement).

Article 4 : Le questionnaire en ligne nécessaire à la réalisation du book et l'éventuel support de publicité (format A4 en .tif, .psd ou .pdf quadrichromie CMJN, en 300 dpi) devront être remplis et fournis avant le 30 août 2019. Un visuel vous sera proposé dans les plus brefs délais pour d'éventuelles corrections. Passé ce délai, les corrections ne seront plus prises en compte au vu des délais d'impression.

Article 5 : Le Forum Rencontre se réserve le droit de supprimer les installations (lumineuses, sonores...) qui nuiraient à l'aspect général de la manifestation.

Article 6 : Si l'exposant n'a pas occupé son stand 2 heures après le début de l'évènement sans avoir contacté l'association Forum Rencontre, celle-ci pourra en disposer librement

Article 7 : L'association Forum Rencontre décline toute responsabilité en cas de pertes, vols ou détériorations qui pourraient être occasionnés aux échantillons ou matériels d'exposition pour une cause quelconque. L'association Forum Rencontre assure néanmoins la sécurité sur l'évènement par des vigiles lors de la pause déjeuner et lors de la nuit du mercredi 16 octobre 2019.

Article 8 : Le Forum Rencontre fournit le déjeuner aux exposants dans la limite de :

- 4 personnes pour un stand de 9 m².
- 6 personnes pour un stand de 12 m².
- 9 personnes pour un stand de 15 m².
- 12 personnes pour un stand de 18 m².

Tout repas supplémentaire sera facturé au tarif de 20 € TTC par repas.

Article 9 : En cas de force majeure, la date du Forum pourra être modifiée ou celui-ci pourra être purement annulé. Dans cette dernière hypothèse, l'association Forum Rencontre s'engage à répartir les sommes disponibles après paiement des dépenses engagées entre les souscripteurs au prorata de leur versement.

Article 10 : L'association Forum Rencontre engage sa responsabilité civile en ce qui concerne les dommages qui pourraient être occasionnés de son fait à la société exposante, à son personnel ou à son matériel.

* pénalités de retard : 3 fois le taux légal en vigueur par mois de retard.